



Compte rendu de la réunion CO.GE.CEAU du 2 mai 2022

Participants :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| • Mme Violaine DEMARET | Préfète des Alpes-de-Haute-Provence |
| • Mme Natalie WILLIAM | Sous-préfète de Forcalquier |
| • Mme Corinne BORD | Sous-préfète de Castellane |
| • M. Denis REVEL | Sous-préfet de Barcelonnette |
| • Mme Catherine GAILDRAUD | Directrice de la DDT 04 |
| • M. Eric CANTET, Mme Julie GUIMELLI | DDT 04 |
| • M. Angel GALLY | SIDPC |
| • M. Hugo ROUSSET | DREAL PACA |
| • Mme Mathilde KROPIN | DRAAF |
| • M. Jean-Yves SIGAUD | Association des maires de France |
| • Mme Cécile PITTET | Conseil Régional PACA |
| • M. Jean-Maurice VALET | Conseil Départemental 04 |
| • M. Jacques ESPITALIER | Président de la CLE du SAGE VERDON |
| • Mme Corinne Gautier | PNR Verdon |
| • SMAB | |
| • M. Vincent DURU | Fédération de pêche |
| • M. Mickael JUSSIAUME | OFB 04 |
| • M. Gérard BRUN, Mme Julie LEBEAU | Chambre d'agriculture 04 |
| Mme Fabienne GUYOT | |
| • M. Olivier GOSSA | JA 04 |
| • M. Olivier GIRARD, Mme Maud KERLEAU | FDSIC04 |
| • M. Frédéric HUOT | Confédération paysanne 04 |
| • Mme Catherine LE NORMANT | EDF |
| • M. Pierre GOTTARDI | France Nature Environnement 04 |
| • Mme Cécile GUYON | Référente départementale 04, Météo France |
| • M. Sylvain ANDRE | Prévisionniste, climatologue, Météo France |

Pièces jointes :

- support de présentation ;
- projet d'arrêté cadre sécheresse
- arrêtés de passage en Vigilance sur le département et Alerte sur le Calavon et la Nesque

Madame la préfète ouvre la séance en soulignant le déficit pluviométrique observé depuis le début de l'année qui laisse présager des difficultés d'accès à la ressource en eau dans les semaines à venir. Elle indique qu'il faut aborder la saison estivale 2022 avec lucidité.

Point sur la situation :

Le département subit un déficit pluviométrique important depuis le début de l'année (passé de 75 % à 59,20 % grâce aux quelques pluies récentes) mais qui ne compenseront pas le manque de pluie et de neige, avec une certaine disparité départementale. En ce qui concerne l'eau potable il y a déjà des difficultés sur certaines communes.

La DDT rappelle que l'année 2021 était déjà assez sèche, surtout sur le sud-ouest du département, avec le département passé en vigilance, quelques bassins passés en alerte (Largue, Lauzon, Colostre, Calavon et Nesque) sans dépasser le stade alerte renforcée sur le Largue.

Météo France présente son bilan météorologique :

La saison de recharge (1^{er} sept - 31 mars) a été très déficitaire, elle se classe seconde année depuis 1969 avec les cumuls les plus bas.

En avril 2022, le déficit est encore de 45 à 55 % par rapport à la normale. Le déficit est particulièrement important sur l'est du département, contrairement à 2021.

Sur l'année partielle hydrologique (1^{er} septembre 1^{er} mai), le déficit est de l'ordre de -40 à -50 %.

Le stock nival est très faible et n'apportera pas de contribution notable.

L'indicateur d'humidité des sols au 1^{er} mai est déjà bas sur la Provence occidentale (vallée de la Durance), en anomalie négative de 20 à 40 % sur la région PACA. Les sols se sont asséchés progressivement cet hiver jusqu'à atteindre le premier décile quotidien le 2 mars (valeurs atteintes 1 an sur 10), et franchir le record du 10 au 23 avril.

La température est également supérieure à la normale sur l'hiver.

Les prévisions saisonnières mai-juin-juillet privilégient un scénario chaud (très forte probabilité) et sec (forte probabilité) sur le bassin méditerranéen.

Dans les faits, en dehors de la saison de recharge, les précipitations ne permettent plus de recharger les nappes à cette période de l'année, elle est captée par la végétation (stockée ou relarguée en transpiration).

Question de Mme Bord : Les maires font remonter le constat d'épisodes plus fréquents de vent.

Météo France :

Le renforcement du vent n'est pas un effet attendu du changement climatique.

L'effet principal est une augmentation des températures, et donc de l'assèchement, accompagnée d'une diminution des précipitations. La sécheresse engendrée s'étendrait donc sur 4 mois au lieu de 2 actuellement, avec une sécheresse hivernale possible.

Cette sécheresse hivernale apparaît conjoncturelle. Météo France n'a eu aucun signalement de tempêtes plus fréquentes, mais va vérifier le nombre de jours de vent.

Question du SIDPC : quelle évolution est attendue sur la pluviométrie relativement au changement climatique ?

Il n'y a pas de signal (pas de prévision claire) à l'échelle annuelle, mais on attend un accroissement de la période de sécheresse et une réduction des périodes humides du fait de l'augmentation des températures. Au-delà de 2050, les précipitations annuelles resteraient constantes mais pourront être plus intenses (même quantité d'eau, mais sur de courtes périodes).

Présentation d'EDF :

L'hiver a été sec, surtout depuis janvier, doux et avec un faible stock nival, qui a fondu tôt dans l'année (inférieur au quantile 10 début avril).

- Situation sur la Durance :

Le débit entrant à Serre-Ponçon est resté très faible tout l'hiver.

En réaction, EDF a réduit significativement la production hydraulique. Dès mars, cette production s'est limitée au débit réservé et aux besoins (agriculture, industrie). De ce fait le niveau est resté supérieur à l'usuel cet hiver (la période de turbinage hivernale conduit à la baisse du niveau du lac usuellement), et a rejoint ce niveau au printemps.

Le risque de déstockage anticipé de la réserve agricole en juin n'est pas écarté sur la basse Durance.

- Situation sur le Verdon au niveau du lac de Castillon :

La gestion a été similaire, depuis fin février. Le stock est préservé et le débit limité au débit réservé, Sainte Croix fournissant pour le canal de Provence. Pour autant, le niveau du lac est globalement resté constant. Les niveaux du Verdon ont atteint le plus bas historique.

- Situation à Sainte Croix :
La cote est à peu près constante. Elle reste faible.

Si ces conditions défavorables se poursuivent, alors le remplissage des retenues sera suboptimal.

La DDT a initié les jaugeages. Avant la pluie du 23 avril, plusieurs points étaient sous les seuils de vigilance/alerte. Cet épisode pluvial a permis à l'ensemble des points de remonter sur le dernier jaugeage.

Le niveau de la nappe de l'Asse a baissé tout l'hiver (pas de recharge).

La DREAL communique des données de suivi des débits sur l'Ubaye et le Var. Ces deux cours d'eau, habituellement sans risque élevé lié à la sécheresse, ont atteint les seuils d'alerte cet hiver. Le niveau est remonté avec les récentes pluies, mais cette situation est très inhabituelle.

3 communes ont pris des arrêtés de restrictions pour l'eau potable.

Proposition de mesures :

Un critère de passage en vigilance porte sur la pluviométrie (-50 % sur 3 mois). Le département est actuellement à -59 %. La DDT propose le passage en vigilance du département.

En outre, le Préfet de Vaucluse a classé les bassins de la Nesque et du Calavon en Alerte en application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2022. Un arrêté similaire doit être pris pour les communes concernées sur le département des Alpes de Haute-Provence.

La DDT rappelle que les prélèvements sur ces deux bassins sont gérés par l'OUGC84, qui a déjà communiqué sur les restrictions.

Discussion :

La chambre d'agriculture rappelle les difficultés économiques rencontrées par la profession agricole et indépendantes de la situation météo (prix des intrants) et attire l'attention sur la situation de la production de semences alors qu'elle est appelée à compenser les conséquences de la guerre en Ukraine.

M. ESPITALIER note que la ressource Durance/Verdon est qualifiée de « maîtrisée » mais que la demande en aval s'accroît (AEP, irrigation), ce qui doit conduire à alerter ces usagers sur la nécessaire maîtrise de leur consommation.

Mme la Préfète souligne que les services de l'État ont bien conscience de l'impact déjà attendu sur les activités touristiques et sur les arbitrages qu'il faudra rendre et sur la préoccupation liée aux feux de forêts (lancement de campagne le 25 juin).

FNE regrette qu'il n'y ait pas eu de communication dès mars sur le sujet.

Mme la Préfète reconnaît qu'il y a un nécessaire travail d'intensification de la sensibilisation des usagers, qui devra aller au-delà des communiqués de presse.

La Confédération paysanne attire l'attention sur la nécessité d'adapter les usages. L'OFB, la FDSIC et la Fédération de pêche confirment.

La chambre d'agriculture s'interroge sur le relèvement des débits réservés.

EDF confirme que ce débit est au 20^{ème} du module sur la Durance depuis 2014 (loi sur l'eau).

La chambre d'agriculture demande si le débit réservé peut être revu à la baisse de manière dérogatoire.

EDF a déjà fait une demande en 2015 pour le débit réservé à Bonpas (aval de la chaîne, dans le Vaucluse) et n'y avait été autorisé qu'à compter de la mi-juin ; cette possibilité de dérogation existe effectivement.

La chambre d'agriculture estime que la population n'est pas suffisamment sensibilisée lors des tensions sur la ressource en eau.

Plan d'action sécheresse :

Le projet d'arrêté révisant le plan cadre sécheresse a été validé la semaine dernière en Ge.Co.Eau plénier. Il sera prochainement soumis à consultation du public pour une durée de 21 jours.

Conclusion :

Les mesures proposées seront actées par arrêté.

Madame la Préfète souligne l'importance de toucher les publics industriels et le grand public.

La DDT indique qu'elle proposera un courrier à l'intention des maires leur rappelant le panel de mesures à leur disposition (restrictions locales).

Les sous-préfets d'arrondissement participeront à la diffusion de ces informations.

La Préfète



Violaine DEMARET